



Angola - Suisse

Suisse : des anciens d'Elf jugés pour un « Angolagate bis »

En 2003, alors que **le duo Gaydamak-Falcone** est sérieusement menacé par la justice française, l'Etat angolais choisit de changer de circuit de corruption, a expliqué **Rue89** dimanche. François Rouge, propriétaire suisse de la Banque de patrimoine privée (BPP) récupère la gestion d'un fonds occulte de 400 à 500 millions de dollars (270 à 330 millions d'euros). Mais il est arrêté en 2007, dans le cadre de l'affaire du Cercle Concorde. Le fonds est alors confié à trois personnes : Jack Sigolet, monsieur Afrique chez Elf, Nicolas Junod, avocat suisse spécialisé dans les montages financier, et Riccardo Mortara, expert financier et ancien pilote d'**Alfred Sirvern**. Mortara a accepté de négocier une peine de prison avec sursis, 240 jours-amende et 45 millions de dollars de « confiscation » (30 millions d'euros). Le sort des deux autres prévenus n'est pas encore décidé. Mais le jugement ne va pas sans scandale puisqu'il a été prouvé que le procureur général de Genève, Daniel Zapelli, était lié aux avocats des suspects.

LUNDI 16 NOVEMBRE 2009 - 13:57